



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

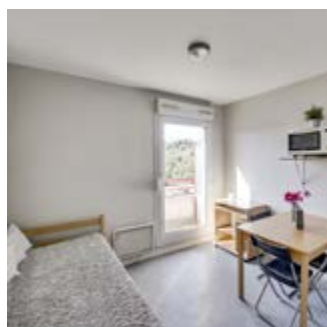
Résidence CHARCOT

Saint-Étienne

La résidence dispose de 60 studios de 19 m² à 28 m².



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

66, rue des Docteurs Charcot
42100 Saint-Etienne

Contact résidence
04 77 80 45 09

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

60 studios
de 19 m² à 28 m².
(possibilité de colocation)

Loyer/mois à partir de

178 € CC*

(dont 24,65€ de charges locatives)

*Charges comprises. Si AL déduite de 100€ pour un étudiant non boursier. Logement 508 (19m²) (Hors TEOM et hors électricité au 1/12/2019)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie E.
- Gaz à effet de serre catégorie C.

Dépôt de garantie à partir de 252,84 €

Frais de dossier à partir de 100 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Frais d'état des lieux : 57 €

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir **l'Aide au Logement (AL)** qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

Choisissez votre date de début de location**

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik



Intendant Agent de permanence



Parking extérieur**



Meublé ou non meublé



WIFI



Local à vélos



Aspirateur

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, baignoire, WC.
- La pièce principale avec pour les logements meublés : lit, chaises, table.
- Le coin cuisine (pour les logements équipés) : évier, plaques électriques, réfrigérateur.

L'eau chaude et le chauffage sont électriques.

Chaque logement dispose d'un compteur électrique individuel.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil situé à l'agence Smerra (rue du 11 Novembre).

Des agents de permanence assurent une veille la nuit et le week-end pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : parking**, badge d'entrée, internet**, local à vélos, prêt aspirateur gratuit.

Les provisions sur charges incluent :

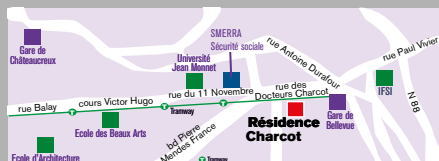
- La mise à disposition du mobilier (pour les logements meublés).
- La consommation d'eau du studio.
- L'entretien journalier des parties communes.
- Les frais d'électricité et d'eau des parties communes.
- Les frais d'entretien d'ascenseur, VMC, matériel de sécurité.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- L'assurance locative (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26/08/87.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais d'accès à Internet.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Idéalement implantée à 10 minutes en tramway du centre-ville. Au pied de l'arrêt Bicentenaire, la résidence se situe en face de la Place du Bicentenaire et à 500 mètres d'un centre commercial avec plus d'une centaine d'enseignes, des boulangeries, plusieurs banques et une laverie.

La gare Bellevue se situe à 5 minutes à pied de l'immeuble, les gares SNCF Châteaureux et Carnot à 15 minutes en tramway et la gare SNCF La Terrasse à 20 minutes de tramway. Tous les sites d'études sont à proximité (Faculté Jean-Monnet, Lycée St-Barbe, École d'infirmières Bellevue et Croix-Rouge, ...)

SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez* votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



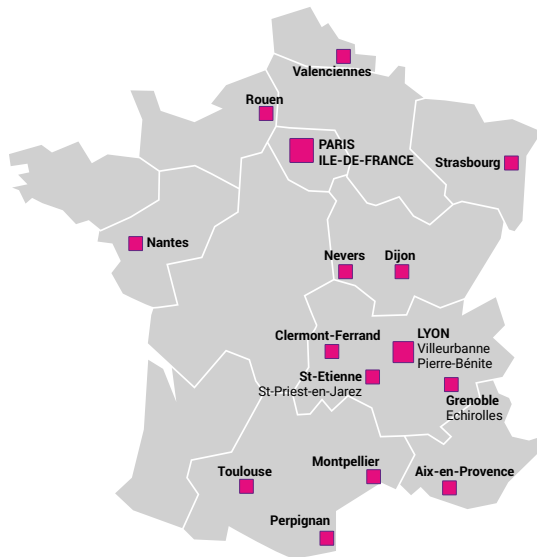
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
CLERMONT-FERRAND
DIJON
GRENOBLE / ÉCHIROLLES
LYON / VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MONTPELLIER
NANTES
NEVERS
PERPIGNAN
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
Paris Île-de-France :
ALFORTVILLE
AUBERVILLIERS
CARRIÈRES-S/SEINE
CHOISY-LE-ROI
HERBLAY
LA COURNEUVE
LA ROCHETTE
LIEUSAIN
MELUN
ORLY
PALAISEAU
PIERREFITTE-S/SEINE
VILLEJUIF
VILLENUEVE-ST-GEORGES
VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12096_01/2020-
-LOGIFAC by SMERRA est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFC, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elle concluent avec les locataires. -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE, association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE, association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE, association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE, association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / OSE, est engagée à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swiss Life, contrat N° 564205056.